



Commune
de Mont-Noble

ENERGIE

Recommandations aux propriétaires

Madame, Monsieur,

L'approvisionnement énergétique de notre pays est soumis à de fortes pressions et chacun a un rôle important à jouer. Dans les prochains mois, vos autorités vont intensifier la mise en œuvre d'économie d'énergie dans le domaine public. Vous êtes aussi appelé à apporter votre pierre à l'édifice afin de pallier à cette crise globale. Pour ce faire, vous trouverez ci-après une liste de recommandations, mesures et objectifs.

Voir aussi : <https://www.suisseenergie.ch/programmes/stop-gaspillage/page-daccueil/>

Chauffage des bâtiments

Recommandations

- Température pour les locaux d'habitation 19-20°C
- Température des chambres à coucher 17°C
- Température pour les pièces à usage réduit 15°C
- Température pour les garages, dépôts et pièces inoccupées 7°C (hors gel)
- Fermer les portes des pièces pas ou peu chauffées

Mise en œuvre

- Régler les thermostats ou vannes thermostatiques au mieux
- Pour les infrastructures anciennes, faire installer des vannes thermostatiques
- Abaisser/régler directement la température à la sortie de votre système de chauffage central
- Ne pas utiliser de chauffage d'appoint extrêmement gourmand en énergie (électrique, bain d'huile, etc.)
- Purger les radiateurs, les dépoussiérer, ne pas les obstruer

Résidences secondaires et bâtiments inoccupés dès 3 jours

- Maintenir hors gel (7-12°C) lors d'absence.
- Installer un système d'enclenchement à distance ou automatisé en fonction d'un calendrier. Nous vous recommandons le site www.makeheatsimple.ch. Des systèmes simples sont disponibles pour une somme inférieure à CHF 1'000.-

Note : Le gain énergétique moyen est estimé entre **6% et 10% par degré Celsius en moins**. Soit entre 380 et 640 kWh/an pour une pièce de 50 m², dans un bâtiment construit dans les années 80 (= entre 100 et 180.- d'économie par an).

Conservation de la chaleur

- Aérer brièvement les pièces (5-10 min, 1 à 2 fois par jour)
- Ne pas laisser de fenêtre ouverte en imposte
- Ne pas réguler la température d'une pièce en ouvrant les fenêtres

- Fermer systématiquement les stores et les volets une fois la nuit tombée
- En journée profiter de la chaleur passive procurée par le rayonnement solaire (ouvrir les volets et les stores)

Note : lors de la rénovation d'un bâtiment, des subventions cantonales et communales sont disponibles pour l'amélioration de l'efficacité énergétique (www.vs.ch/web/sefh/programmes-de-promotion/aides-financieres et www.mont-noble.ch/commune/energie-323.html). Une analyse préliminaire peut également être commandée gratuitement auprès de votre administration au 027 205 80 00.

Note 2 : aérer régulièrement (3x 5 minutes par jour) plutôt que garder des fenêtres en imposte pendant de longues périodes, représente un **gain de 900 kWh/an** pour un appartement moyen de 90 m² construit dans les années 70, soit 8% de sa consommation de chauffage et 250.- d'économie.

Eclairage

- Utiliser des ampoules LED et adaptées à la luminosité nécessaire (p.ex. mettre des ampoules de faible puissance dans les couloirs et chambres à coucher)
- Eteindre systématiquement les lumières en quittant une pièce et dès que la luminosité le permet
- Eteindre les lumières extérieures ou régler le déclenchement automatique en fonction des besoins (1-2 minutes max.), voire supprimer complètement les éclairages extérieurs.
- Limiter ou renoncer aux éclairages de Noël.

Appareils électriques

- Eteindre systématiquement les appareils non utilisés et ne pas les laisser en veille (écrans, ordinateur, tv, imprimantes, machines à café, etc.)
- Débrancher les appareils à batterie dès la charge terminée et débrancher les chargeurs
- Brancher les appareils sur des multiprises avec interrupteur
- Contrôler les températures des réfrigérateurs (5-6°C) et des congélateurs (-20°C)
- Utiliser des cycles courts et avec des températures basses pour le lavage (vaisselle, linge, etc.)

Note : si un changement d'appareils s'impose (en cas de défectuosité non réparable), préférer systématiquement ceux avec la meilleure étiquette énergétique.

Eau

Le chauffage et le traitement de l'eau sont très gourmands en énergie :

- Installer des économiseurs d'eau sur vos robinets. Des systèmes performants et économiques existent (p. ex. www.aquacliv.info.ch)
- Si vos robinets possèdent un levier tournant (mitigeur), placer ce levier sur « froid » (à droite) quand vous l'abaissez

- Mettre un couvercle sur les casseroles (4x moins d'énergie utilisée que sans couvercle !), utiliser une bouilloire électrique pour bouillir de l'eau, chauffer la quantité d'eau nécessaire et pas plus (ou la réserver dans un thermos).
- Fermer le robinet pendant qu'on se brosse les dents ou durant le temps du rasage
- Préférer la douche au bain, à condition qu'elle ne s'éternise pas
- Au WC, si la chasse à des boutons séparés (grand flux et petit flux), utiliser le bouton le plus approprié à chaque utilisation
- Face au lave-linge ou au lave-vaisselle, utiliser la fonction « Eco » si elle est disponible sur la machine. Dans tous les cas, faites tourner des machines remplies le plus souvent possible à leur pleine capacité
- Ne pas laisser couler l'eau inutilement ou pour des périodes prolongées
- Il est précisé et rappelé qu'il est interdit de laisser couler continuellement des robinets en période hivernale dans les habitations qui ne seraient pas occupées, afin d'éviter tout risque de gel. Dans ce cas et afin d'éviter tous désagréments, il est de la responsabilité des propriétaires de purger totalement leurs installations privées avant l'arrivée des périodes froides
- Pour tout réglage à la baisse de la température de votre boiler d'eau chaude (50-55°C recommandé), prenez conseil au préalable auprès d'un professionnel de la branche. En effet, si la température est réglée trop basse, des bactéries comme la légionellose peuvent proliférer et la maladie qu'elles déclenchent avoir de sérieuses conséquences

Note : dès que de l'eau est utilisée et finit dans les égouts, cela engendre une utilisation élevée d'énergie (pompage des eaux usées et épuration). Limiter sa consommation d'eau joue donc également un rôle important dans les économies d'énergie.

Conscient que bon nombre d'entre vous appliquent déjà les mesures préconisées, nous vous encouragerons à pérenniser vos efforts, afin que ces mesures d'économie s'inscrivent non seulement sur le court terme et en temps de crise, mais également sur le long terme.

Nous nous permettons également de rappeler que les personnes fragiles, nécessitant des appareils électriques particuliers doivent s'annoncer chez leur médecin traitant.

L'administration communale de Mont-Noble reste à votre disposition en cas de questions ou de propositions complémentaires.

En vous souhaitant un bel automne, nous vous présentons Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Mont-Noble, octobre 2022